

Université de Toulouse-Jean Jaurès
Laboratoires : LLA-CREATIS, LERRASS et 3L.AM
Journée d'études
Vendredi 19 Novembre 2021

Appel à communications

« De la bande dessinée polar au cinéma »

Alors que la question de l'adaptation du roman à l'écran a déjà été largement théorisée et fait l'objet d'études régulières, en revanche celle de la bande dessinée polar au cinéma n'a soulevé que très peu d'études. D'ailleurs, il convient de signaler que peu de spécialistes se sont intéressés à ce phénomène transmédiatique et complexe qui sollicite des outils autres que ceux qui relèvent des codes de la forme cinématographique et qui soulève des problématiques afférentes à la transposition. L'adaptation, une des formes de la transposition, est le processus-l'opération- par lequel on modifie une œuvre. Cette opération a lieu généralement lorsqu'on fait passer cette œuvre, soit d'un genre à un autre au sein d'une même sémiotique (langage), soit d'une sémiotique à une autre. Ce phénomène peut d'ailleurs s'apparenter au terme de transposition intermédiatique.

La bande dessinée offre de nombreuses possibilités de processus adaptatifs. Qu'elle soit œuvre source ou but, elle entretient en effet des relations avec d'autres médias tel que le cinéma.

Il convient de signaler que le polar qui regroupe trois tendances, le roman d'énigme, le roman noir et le roman de *suspense* peut être transposé dans la bande dessinée polar. Ainsi, en recense-t-on un certain nombre, notamment *Le Lotus bleu* d'Hergé, paru en 1946, en noir et blanc, qui a inspiré Serge Grieco pour réaliser un film d'espionnage intitulé, *Opération lotus bleu*, en 1966. De plus, *L'Île noire* d'Hergé, parue en 1938 chez Casterman a marqué les séquences filmiques de Gilles Grangier, *Le Cave se rebiffe*, en 1961 ; de même *Le Secret de la licorne* d'Hergé, en 1942, est transposé à l'écran, en 2011 sous le titre *Les Aventures de Tintin, Le Secret de la licorne*. La bande dessinée d'énigme au même titre que le roman anglo-saxon sous le terme anglais *whodunit* (contraction « who has done it ? », « Qui l'a fait ? ») détermine qui est le coupable. Cette remarque fondamentale se trouve dans la plupart des bandes dessinées que nous venons de citer. Ainsi, le lecteur est-il amené à se poser ces questions : Qui est à la tête de l'organisation de trafiquants de drogue ? Qui a perpétré l'attentat ? Qui a pris le magot ? Qui a volé la maquette de la Licorne ?

Notre corpus n'étant pas exhaustif, on peut citer, en outre, la bande dessinée policière dite *noire* dans laquelle on retrouve les mêmes ingrédients du roman noir des années 20.

Dans le récit imagé noir, les clichés abondent, balisant le genre parfois jusqu'au caricatural. On y trouve souvent les mêmes ingrédients : atmosphères nocturnes, mégapoles inquiétantes aux bas-fonds sordides, personnages profondément noirs aux travers récurrents, les policiers sont corrompus, les femmes sont vénales et les politiques sans scrupules côtoient des milieux peu fréquentables. Le héros souvent seul et désabusé apparaît pourtant comme le personnage le plus humain et le plus naïf car présenté souvent comme décalé ou marginal. Quant à la langue intégrant l'argot des bas-fonds, elle peut s'y faire incisive, acerbe, syncopée, les dialogues sans finesse et directs visant la même efficacité. Les thèmes déclinables à souhait, sont recensés dans la bande dessinée qui inaugure le genre, *Dick Tracy*, un comic strip policier américain créé par Chester Gould dans lequel son personnage emblématique de la BD des années 30 est un détective rusé mis à l'écran par Woody Allen dans les années 1990, ou encore la bande dessinée qui met en scène *Spider-man*, super héros justicier réalisé par Stan Lee qui apparaît pour la première fois dans le comic book *Amazing Fantasy* en 1962 dont le dernier opus de Jon Watts est sorti au cinéma en Juillet 2019, sous le titre *Spider-man far : from home*.

À cela s'ajoutent les nombreuses bandes dessinées à *suspense* figurant un personnage en danger, dans un contexte angoissant du compte à rebours et de la tension dramatique, de l'attente et de la chute. En général, l'auteur joue avec les nerfs du lecteur. Dans le même esprit, pensons également à la série bédéique *Diabolik !*, créée en 1962 par les sœurs Angela et Luciana Giussani et transposée à l'écran, dans une atmosphère à la fois pesante et inquiétante, par le réalisateur franco-italien Mario Brava (*Danger Diabolik !*, 1968).

Toujours dans le cadre de la transmédialité, menant de la bande dessinée au polar à son adaptation cinématographique, on peut évoquer *Maigret et son mort*, roman de Georges Simenon publié en 1948 et transposé en bande dessinée en 1992, puis repris dans le cadre d'une série télévisée britannique avec Rowan Atkinson dans le rôle du commissaire Maigret.

De ces quelques remarques liminaires émergent plusieurs questions : comment passe-t-on de la bande dessinée polar au cinéma polar, par essence représenté par l'image mobile ? Qu'est-ce qui, au sein d'une bande dessinée polar transposée à l'écran, nous permet de déduire qu'il s'agit bien d'un film policier ? Et, plus particulièrement, d'un film polar ? S'agit-il d'une ambiance, d'un cadre, d'un type de personnage ? Quels sont les moyens ou les outils utilisés ?

Cette journée d'études nous invite à poser la question des rapports entre les films policiers et la bande dessinée polar. Plus précisément, nous verrons les modalités de la bande dessinée polar mise en image. Il s'agira d'examiner la tension existant entre la bande dessinée polar et sa transposition filmique qui relève du genre noir/ou du policier.

Dans ce sens, nous proposons une réflexion autour de la transposition de la bande dessinée de -genre policier au cinéma mais aussi autour des questions, des critiques qu'elle ne manque pas de soulever, autour des enjeux et des rapports complexes que suscite ce phénomène transgénérique.

Modalités de soumission :

Résumé de 1000 à 1500 mots.

Notice bio-bibliographique de 10 lignes maximum.

Les interventions dureront entre 20 et 30 minutes.

Cette journée d'études nous permettra de réfléchir ensemble à une possibilité de publication.

Date limite d'envoi des propositions de communication conjointement aux adresses suivantes : mireille.raynal-zougari@univ-tlse2.fr, agatha.mohring@gmail.com, seddaouifatima@yahoo.fr et philippe.paolucci@yahoo.fr avant le 30 Septembre 2021.

Calendrier :

Notification d'acceptation : 18 Octobre 2021.

Programme définitif dès Novembre 2021.

Nous précisons que les frais d'hébergement et de transport ne seront pas pris en charge par l'université d'accueil. La journée d'études devrait se tenir en présentiel si les conditions sanitaires sont réunies. Le cas échéant, elle se fera en distanciel.